

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SÉANCE DU MARDI 28 OCTOBRE 2025 à 17H30
SALLE DES FÊTES DE FRAUSSEILLES**

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
40	31	34

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 octobre, à 17 Heures 30, le Conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse ; dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de Frausseilles sous la présidence de Bernard ANDRIEU, Président.

Présents : M. Patrick Montels, M. Jérôme Flament, M. Bernard Andrieu, Mme Sandrine Lacroix, M. Bernard Tressols, M. Jean-Michel Piednoël, Mme Caroline Breuillard, Mme Arielle Brun, M. Daniel Ganthe, M. Frédéric Ichard, M. Laurent Deshayes, M. Serge Besombes, M. Patrick Lavagne, M. Philippe Woillez, M. Bernard Bouvier, Mme Nadine Filipe, M. Claude Geniey, M. Pierre Paillas, Mme Sylvie Gravier, M. Jean-Luc Viguié, Mme Christine Tressols, M. Jean-Philippe Gineste, Mme Laurence Poillerat, M. Thierry Guiraud, M. Laurent Vaur, M. Alex Brière, M. Jean-Christophe Cayre, M. Thierry Douzal, M. Jérémie Steil, M. Jean-Christian Bohère, M. Franck Cebak.

Pouvoirs : M. Serge Dalmières pouvoir à M. Jérôme Flament, Mme Delphine Pinczon Du Sel pouvoir à Mme Laurence Poillerat, Mme Nathalie Mulet pouvoir à M. Jérémie Steil.

Absents et excusés : M. Jean-Claude Lavi, M. Benoit Ourliac, M. Serge Rouquette, M. Bernard Rivière, M. Jean-Paul Marty, M. Matthieu Amiech.

D88-2025 DELIBERATION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET GENERAL

- **Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- **Vu** le budget Général 2025 ;

Considérant, qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits budgétaires Afin de répondre aux besoins du nouveau service urbanisme et de soutenir le projet d'achat de cinq vélos électriques dans le cadre du fonds vert, il sera proposé au conseil communautaire de créer deux nouvelles opérations budgétaires.

Il est proposé de financer ces opérations seront financées par une simple réaffectation de crédits existants, sans impact sur l'équilibre actuel du budget.

- **Acquisition du logiciel ADS**, pour un montant total de 9 050 € TTC (*Opération 81*).
- **Acquisition de 2 VTT et 3 VTC**, pour un montant total de 11 880 € TTC (9 900 € HT) (*Opération 82*). Cette opération bénéficie d'une subvention de l'État au titre du Fonds Vert, à hauteur de 80 %, soit 7 920 €, laissant un reste à charge pour la collectivité de 1 980 € HT.

Afin d'assurer l'équilibre budgétaire, les crédits nécessaires seront prélevés sur l'**opération de réserve** (*Opération 99*), à hauteur de **13 010 €**.

ENTENDU L'EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE

- **VALIDE** la Décision modificative n°1 du budget Général
- **DONNE** tout pouvoir au Président pour mettre en œuvre cette délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an, que ci-dessus, au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance,



Philippe Woillez

Le Président,



Bernard ANDRIEU